



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2025 - 2026 de la Commission de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission mobilité couvrant la période de mai 2025 à mai 2026.

Durant cette période, la Commission a été particulièrement active, se réunissant à six reprises, dont quatre spécialement pour l'étude de mobilité.

Vous l'avez compris, l'étude de mobilité a été notre dossier principal et la Commission est très satisfaite des débats et du rapport final de notre mandataire.

Pour la commission, la bonne stratégie pour notre Commune est clairement d'oublier le maintien de la gare de Chambrelieu pour pousser la prolongation de la ligne 120 en direction de Montezillon et la construction d'une ligne verte sur l'ancienne ligne.

Le maintien de la ligne actuelle en parallèle de la future ligne directe n'est financièrement pas réaliste pour le canton et est surtout positif pour Chambrelieu. La desserte dans les autres hameaux est clairement meilleure avec une ligne 120 prolongée.

Une pression pour la réouverture de la gare de Montezillon (arrêt sur demande) devra être maintenue, si le canton refuse une entrée en matière pour un prolongement de la ligne 120 jusqu'à Montezillon.

Enfin, il faut observer l'arrivée des véhicules autonomes qui vont probablement à moyen terme jouer un rôle central dans la mobilité des zones à faible densité de population.

Les autres dossiers discutés sont les suivants :

- Ligne de bus Boudry – Chambrelieu.
- Requalification de la Place du Collège.
- Plan directeur des chemins pour piétons.
- Traversée de la ligne CFF en haut du chemin du Burkli.
- Amélioration du chemin qui relie Montezillon à Montmolin le long de la ligne.
- Rehaussement des quais de la gare de Chambrelieu.

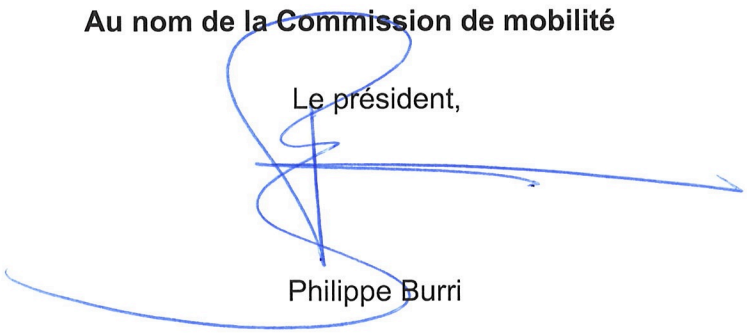
Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 17 mai 2026

Au nom de la Commission de mobilité

Le président,



Philippe Burri